



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité

Question écrite n° 66317

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la protection de l'espace aérien français contre les attentats terroristes tels que celui qui a eu lieu à New York. Il souhaite savoir si dans le passé les services de renseignements français ont déjoué des tentatives d'attentats de ce style.

Texte de la réponse

La menace à l'encontre des aéronefs et des sites aéroportuaires est prise en compte par les services de renseignement français comme un objectif prioritaire, a fortiori depuis le 11 septembre, tant sur le territoire français qu'à l'étranger. Dans ce cadre, les services français ont été amenés à vérifier, ces dernières années, en liaison avec leurs homologues étrangers, des informations sur de possibles actes de piraterie ou dirigés contre des objectifs français liés au transport aérien.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66317

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5397

Réponse publiée le : 11 février 2002, page 714